

PROJET EDUCATIF

PRÉAMBULE

Ce texte se nourrit de ce que nous avons observé tous les jours à la crèche. Nous souhaitons que notre expérience actuelle serve à ceux qui nous suivront. Notre préoccupation est avant tout l'équilibre de la crèche et sa pérennité. Rappelons que la confiance mutuelle et le dialogue, qui ont prévalu à l'écriture de ce projet éducatif, sont aussi le ciment de la crèche.

La crèche parentale n'est pas une crèche comme les autres. De par sa structure souple et conviviale, grâce à l'engagement des parents et des professionnels, elle se donne pour but, dans la limite de son infrastructure (investissement et qualification du personnel, engagement parental), de garantir un bon accueil à chaque enfant dans toute sa différence et sa richesse.

Les valeurs communes qui fondent le projet éducatif

Les valeurs éducatives que nous souhaitons voir développer sont le respect, l'écoute, le partage, la solidarité, la convivialité, l'épanouissement, l'attention à l'autre dans sa diversité, l'ouverture au « monde » et le bien-être. Une préoccupation particulière est cependant transversale : la valeur de respect, tant de l'être humain que de l'environnement. L'enfant doit apprendre à respecter et être respecté dans toute sa différence, il doit être amené à percevoir qu'il fait partie de « l'environnement » des autres êtres vivants, qu'ils soient humains, animaux ou végétaux, et que seul la considération doit gouverner nos actions.

La différence est une richesse

Chaque enfant doit être accueilli, également, dans toute sa différence. Par « différence », nous entendons des difficultés plus ou moins importantes au niveau moteur, mental (ce que l'on nomme communément « handicap »), de pathologies « lourdes » (diabète, asthme...), du contexte familial (situation de séjour, divorce, famille monoparentale, etc) ou personnel (évolution de l'enfant). L'accueil d'un enfant porteur de « handicap » éclaire, à notre sens, l'accueil de chaque enfant. Si nous pensons que tout enfant est singulier, à une personnalité unique, nous pouvons éviter d'isoler le handicap tout en le reconnaissant.

La communauté éducative (les parents et les professionnels) se doit de découvrir véritablement l'enfant, de ne pas le mettre dans des cases ; considère la différence comme une chance pour le développement de tous les enfants, y voit aussi une force favorisant l'échange des savoirs, renforçant la connaissance de soi et des autres.

Par cette attitude, la crèche apporte les fondamentaux à tout enfant : réconfort, confiance et sécurité. La communauté éducative est adulte parce qu'elle s'épaule, s'émancipe mutuellement et coopère.

1. L'ENFANT EST UNE PERSONNE

1.1 Chacun son rythme vers l'autonomie

Chaque enfant a ses désirs, ses besoins spécifiques et son évolution personnelle. Il s'exprime par son corps, sa gestuelle, ses pleurs, ses rires, ses expressions (mimiques, vocalisations, dessins, paroles) et ses jeux. L'enfant est une personne ; et le considérer comme tel, c'est tout autant le respecter que lui apprendre à considérer les autres.

La crèche doit être un endroit privilégié, propre aux expériences individuelles et collectives, donnant l'opportunité à chaque enfant de se structurer et s'épanouir dans la rencontre, toujours accompagné dans la connaissance qu'il acquiert de lui-même et des autres.

L'ouverture aux autres, au monde, la découverte de son propre chemin de la liberté et de la connaissance doit s'articuler harmonieusement aux valeurs essentielles de coopération et d'autonomie. De chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins : voilà ce qui peut caractériser la forme de notre accueil et guider notre approche de l'éducation.

1.1.1. Le rôle d'accompagnateur des adultes

Les adultes-éducateurs de la crèche poursuivent deux objectifs liés. Au quotidien, le respect du rythme de l'enfant au sein du groupe (malgré les contraintes liées à la vie collective) et globalement, l'accompagnement sur le chemin vers l'autonomie. Les adultes doivent être à l'écoute de tout enfant. Ceci énonce que le respect de la personnalité de l'enfant se fonde sur la

liberté de son parcours individuel. Aucun enfant ne doit être stigmatisé dans une de ses attitudes ou habitudes au risque de l'exclure du reste du groupe par un regard d'adulte.

Nous souhaitons que tous les adultes soient extrêmement attentifs à ce qu'ils renvoient tant dans leurs comportements et leurs paroles que dans leurs attitudes non verbales. Même si les approches et les manières d'éduquer l'enfant sont différentes en fonction de chacun, l'enfant doit non seulement sentir la cohérence entre les différentes personnes qui s'occupent de lui mais être touché et soutenu par une énergie multiforme et collective pleine d'égards à son endroit, par une capacité vivante d'émerveillement de tout adulte. Outre le fait que le plus grand (parent, personnel et aîné-e-s) est un modèle pour l'enfant et que l'univers de la crèche est un monde à préserver des misères et interférences néfastes, il apparaît que l'engagement attentif total est à viser, qu'il est essentiel de faire autorité par celui-ci. Chaque parent a aussi à apprendre à ne pas porter une attention exclusive à « son » enfant mais plutôt à chercher à s'impliquer auprès de chacun.

1.1.2. Handicap et autonomie, rythme au quotidien

Notre positionnement face au handicap moteur ou mental nous sert de guide sur cette question de l'autonomie : nous pouvons considérer, dans une certaine mesure, le handicap comme l'extraordinaire. Sa force de remise en question du normal, de l'habitude et de la conformité peut permettre à tous et toutes - de la communauté éducative jusqu'aux enfants eux-mêmes - de se libérer de schémas inquiétants, stigmatisant ou enfermant.

Le handicap ne doit pas être considéré dans sa seule dimension médicale. Il ne doit pas être nié ou gommé, mais pris en compte. Rechercher le juste équilibre et exclure les deux bornes- écueils que sont la négation du handicap et la fabrication d'un cas isolé permet à l'ensemble de la communauté de mettre en place une pédagogie transversale et immanente qui est à même de rendre vivantes les valeurs promues (respect de l'homme et de la nature, connaître l'autre et le monde, apprendre de l'autre, aider l'autre). L'enfant en situation de handicap a des capacités ou des visions différentes du reste de la communauté enfantine, il aura donc des besoins spécifiques. Il méritera une attention particulière, un accompagnement adapté et une empathie sincère de la part de tous les adultes. Sa participation dans toute activité de la crèche est primordiale ; pour chaque activité, elle sera étudiée par les professionnels en fonction des capacités et des motivations de l'enfant afin de ne pas le mettre en situation d'échec dans un moment important de découverte.

Que ce soit à l'intérieur de la crèche ou à l'extérieur, l'enfant porteur de handicap peut avoir divers rendez-vous thérapeutiques : kiné, ergothérapeute, pédiatre, médecin de rééducation, psychologue, taxis ou transports ambulanciers, etc... Les professionnel et le parent de permanence seront vigilants au bon accueil du personnel spécialisé venant consulter ou chercher l'enfant et prépareront l'enfant à ces « coupures » afin de l'aider à sortir comme à revenir dans la collectivité. La communauté éducative construira son planning dans la mesure du possible pour que l'enfant ne rate pas les moments forts ou importants de la crèche et stimulera aussi le récit de ces sorties (au repas, au retour, via les contes ou le dessin) afin de panser leurs éventuels effets traumatisants.

1.1.3. S'adapter à l'âge de l'enfant (de 10 semaines à 4 ans)

La tessiture des âges et des possibilités intellectuelles et motrices doit être prise en compte dans le fonctionnement et pour les activités proposées. Il est nécessaire de toujours évaluer la pertinence ou non d'une activité à la lumière du potentiel de chaque enfant, d'opter avec discernement pour la composition de groupe(s) d'enfants. Contrairement aux impossibilités voulues ou subies des crèches collectives, il s'agit ici de combiner la richesse du mélange des âges aux potentiels du plus petit groupe, du groupe d'âges ou de l'individuel. Les plus petits exigent un environnement matériel et sonore plus sécurisant comme une attention différente auxquels les moins petits doivent être sensibilisés. Il s'agit de favoriser la cohabitation et l'interaction entre petits et grands afin que les uns apprennent des autres afin de créer les bases du respect mutuel et de la solidarité. Il nous faut veiller à ce que les « commodités » pratiques, les dysfonctionnements structurels et même la décision de faire des groupes soient bien soupesés et ne nous écartent pas de l'équanimité.

1.1.4. L'entrée à la crèche (l'adaptation)

La période d'adaptation à la crèche est un moment charnière pour l'enfant qui arrive. Il doit idéalement disposer du temps qui lui est nécessaire pour prendre ses repères. Pour faciliter son accueil, ses parents sont tenus de donner les informations qu'ils jugent utiles pour une prise en charge optimale par les professionnels, qui en retour pourront questionner spécifiquement les parents. L'adaptation d'un nouvel enfant se déroule sur quinze jours environ, selon un emploi du temps conjointement déterminé par le responsable technique et ses parents. C'est un moment privilégié pour l'enfant mais aussi pour ses parents ou même la communauté pitchounesque (enfants, parents, professionnels...).

1.1.5. Préserver l'intimité de l'enfant (hygiène et propreté)

L'enfant suivra son rythme propre dans le chemin vers l'hygiène et la propreté. Les professionnels l'accompagnent dans cette démarche intime. L'enfant décide de quand il sera propre, il est donc interdit de forcer un enfant à aller sur le pot ou de comparer son évolution à d'autres. Ces capacités sont liées à la faculté de marcher et à la maîtrise des sphincters, il faut

différencier la maîtrise du pipi, des selles, et les paramètres d'éveil ou de sommeil. Cette maîtrise est naturelle et non volontaire. L'enfant est donc changé par les professionnels de la crèche (couches et gants de toilettes de la crèche) tant que nécessaire.

L'espace des changes est un lieu à part qui permet de respecter l'intimité des enfants et de faire une transition douce entre chaque moment important de la journée : l'endormissement, le réveil, le change d'après repas. L'enfant a accès à des sanitaires adaptés à sa taille.

1.1.6. La sieste ou le respect du rythme au quotidien

La sieste rythme autant la journée de l'enfant que ses jeux libres et les activités en groupe. Les professionnels sont attentifs au confort de l'enfant et à ses rituels (doudou, tétine) ainsi qu'aux normes d'hygiène et de sécurité (turbulettes, aération des dortoirs, nettoyage complet) et au respect du calme aux alentours des dortoirs. Il est formellement interdit d'empêcher un enfant d'aller se coucher ou de le réveiller pour le faire participer à une activité collective.

Les dortoirs sont des lieux où chaque enfant possède son lit pour y dormir ou pour simple - ment s'y reposer sans dormir. La disposition des lits dans les dortoirs est faite en fonction du rythme des enfants afin que le sommeil des uns et des autres soient le moins perturbé possible.

1.2 Apprentissages

1.2.1. Jeu libre

Le jeu est le moyen essentiel autour duquel s'articulent les actions des professionnels dans un climat de sécurité affective et physique. Le jeu est le moyen privilégié pour permettre à l'enfant de tester, d'appréhender son corps et celui de l'autre, mais également de rejouer des situations qui l'ont marqué.

À la crèche, l'enfant expérimente et découvre par et pour lui-même le monde environnant : les couleurs, les ambiances, les bruits, les voix, le toucher, les odeurs, etc. En d'autres termes, la crèche doit être un lieu de développement sensoriel, d'attachement affectif, d'ouverture aux autres et au monde, autant de choses nécessaires pour que l'enfant aigüise sa curiosité, construise sa personnalité et accède à son autonomie.

Les professionnels doivent veiller à respecter les jeux de l'enfant, écouter ses désirs et structurer espaces et temps de jeux : jeux collectifs ou libres, jeux connus ou jeux à découvrir, espaces libres ou plus confinés, temps calmes et temps plus dynamiques, par âge ou non, le tout rythmé par des rituels quotidiens qui servent de repères aux enfants.

1.2.2. Développement de l'imaginaire

La curiosité naturelle de l'enfant est grandement constitutive de son éveil. Elle est l'agent de l'affirmation de sa personne. Ainsi, en encourageant les envies et efforts de découverte et d'invention, tant du groupe que de chacun, l'imaginaire de l'enfant se peuplera peu à peu, relié à son expérience concrète de la vie.

L'invitation à pratiquer des activités plastiques est un axe qui nous tient à cœur. Il ne peut y avoir d'apprentissage s'il n'y a pas d'expérimentation. L'enfant, de par ses mouvements, ses actions et les outils qu'il utilise, prend conscience au travers des activités plastiques de sa matérialité dans le monde (et de son pouvoir sur le monde). Il associe traits, couleurs, matières ; seul ou en petit groupe.

Les adultes de la crèche (parents, professionnels, intervenant-e-s extérieurs) mettent en résonance les capacités d'abstraction et d'invention de l'enfant. L'enfant découvre de nouveaux modes de communication, de partage et d'échange et peut ouvrir les professionnels à d'autres pratiques.

Choix des jeux et des jouets

Dans les activités pitchounesques, les adultes peuvent stimuler l'inventivité d'un enfant avec un jouet pour lui trouver d'autres usages plutôt que d'anticiper un ennui éventuel en l'abreuvant de nouveaux jouets. Les jouets à mono-usage ne seront pas privilégiés, de même que les jeux d'imitation réduisant leur personne à un simple consommateur.

Le « vrai » sera toujours préféré au « faux ». Toucher un légume (plutôt que l'objet en plastique qui le représente), sentir une odeur, écouter un klaxon, malaxer de la pâte, tout ce qui permet d'expérimenter le réel est profitable à l'enfant, même si les jeux laissant œuvrer l'imaginaire ou permettant l'imitation ont aussi leur raison d'être. Ainsi, les jouets de la crèche doivent être choisis en intégrant des critères de solidité, de durabilité, de beau, et d'utilité pédagogique.

Les livres

Par les rencontres qu'ils permettent, l'imagination qu'ils encouragent ou les connaissances qu'ils apportent - aident à se construire et représentent un attribut de liberté à tout âge de la vie. A ce titre, la proximité avec les livres doit-être favorisée

pour stimuler l'intérêt des enfants : choix d'ouvrages opportun et réfléchi (en fonction de l'âge, du thème abordé, de la plastique de l'ouvrage, etc.), espace spécifique, intégration dans le quotidien des enfants, connexion avec les autres activités de la crèche.

1.2.3. Ouvrir l'enfant au monde qui l'entoure

Progressivement, l'enfant est amené à découvrir le monde qui l'entoure. L'accompagnement dans l'éveil de ses sens est primordial. La compréhension du monde l'est tout autant. Le respect, une fois encore, guide cette découverte. Respect de nos cadres de vie communs, c'est à dire la crèche ou plus globalement, de notre planète.

Le don d'étonnement de l'enfant peut être stimulé en associant l'affûtage des sens à l'écoute de « l'alentour ». De cette connexion entre ces sensations intérieures et le monde extérieur, l'enfant fabriquera son attention et son inscription au monde (respect de « l'alentour », conscience écologique et sociale). C'est ainsi que le petit enfant peut apprendre à comprendre et à dominer ses instincts de domination.

Rien n'est « à notre service », le monde n'est pas quelque chose à consommer puis à jeter. C'est par ce même raisonnement que doivent être comprises autant les volontés de cheminements vers la réduction de l'empreinte écologique que les valeurs de liberté et de respect d'autrui. Les adultes favoriseront le développement de ces valeurs en établissant un espace serein d'échange et de partage, en construisant les moyens adaptés à leurs fins.

L'enfant doit percevoir l'existence de choses vivantes et de choses inertes, de choses qui vivent et qui meurent. Par exemple, l'approche des cycles naturels (saisons, températures, couleurs, habits, aliments de saison, sons, animaux...) permet d'aborder et de structurer progressivement les notions de temporalité. Les enfants peuvent participer et comprendre les cycles de vie des déchets produits par la crèche, apprendre l'économie de la planète, à ne pas gaspiller au jour le jour.

Ce contact avec la nature s'élabore avec le temps, en s'y confrontant au quotidien. L'environnement n'est pas un vaste mot, sérieux, diffus, dilué ; il est palpable : c'est la terre dans les mains, le chant des oiseaux, le mouvement des feuilles, les étoiles. Mais c'est aussi les voitures, les camions-poubelles, les gares et les usines. La découverte d'autres êtres vivants que l'humain sera abordée sensiblement et constructivement. En dépassant un manichéisme réducteur et ces notions binaires bien/mal, sale/propre, nuisible/valorisable ou inutile/utile, elle permet de se représenter « l'échelle » du monde, du coléoptère minuscule à la montagne gigantesque.

Les activités plastiques, les livres, les photographies, les jeux d'extérieur ou de sociétés associées à cette thématique environnementale peuvent la rendre plus concrète et vivante.

La cour

La crèche dispose d'une cour privative. Cet espace extérieur invite les enfants à jouer autrement qu'entre quatre murs : jeux de déplacements, de balles, de cache-cache, de cerfs-volants, de sable, d'eau. On peut y goûter par beau temps. Une partie en terre permet aussi aux enfants de découvrir la nature qui évolue à son rythme : arbres, fleurs, nichoir à oiseau. Cet espace peut être utilisé pour une sensibilisation concrète au jardinage.

La cour de la crèche est séparée de la cour de l'école maternelle Sainte Aurélie par un unique grillage, ce qui favorise les quelques échanges entre actuels et anciens pitchoun's. Symboliquement, pour les plus grands, ce grillage est la frontière qui les sépare de l'école maternelle.

L'utilisation de la cour n'a de sens que si elle vient en complément de sorties en extérieur, et non en substitution de ces dernières.

1.2.4. Développement psychomoteur

Le jeune enfant développe au fur et à mesure des aptitudes psychomotrices dans les milieux qu'il fréquente. Dans la crèche parentale nous souhaitons que l'activité psychomotrice ne soit pas qu'un défouloir physique pour l'enfant, mais soit constitutive de son éveil aux sens et au monde. Ses aptitudes psychomotrices n'ont pas à être comparées aux aptitudes des copains de crèche, les adultes accompagnent son cheminement psychomoteur, et l'encouragent par le biais d'activités variées, du parcours psychomoteur aux activités manuelles qui développent la psychomotricité fine.

Au besoin, la crèche peut faire appel à des intervenant-e-s extérieurs spécialisé-e-s dans la psychomotricité.

La salle de motricité

Grâce à un matériel adapté à l'âge de chaque enfant, cette salle a pour vocation d'offrir aux enfants la possibilité d'explorer les mouvements du corps ainsi que ses limites dans différentes situations : escalade, piscine à balles, tunnel, toboggan, ballon.

Les enfants découvrent leurs capacités motrices propres. La salle de motricité est donc un espace de libre expression soumis à des règles de sécurité strictes. Pouvoir évoluer dans des espaces adaptés pour jouer, bouger, se cacher, se montrer est essentiel au développement tant moteur que social de l'enfant. L'adulte éducateur veillera à respecter le temps d'apprentissage autonome en alternant jeu libre et activités psychomotrices plus dirigées.

Les activités psychomotrices doivent aussi se déployer dans le couloir, dans la cour et à l'extérieur de la crèche.

Le repas, moment-clé de l'apprentissage

Le repas est un moment-clé de la journée : les enfants se nourrissent et échangent. Les adultes qui encadrent ce moment doivent inviter à la découverte en commun tout en respectant les individualités, et ainsi respecter les régimes alimentaires liés à la santé et à la culture.

Le partage d'un repas doit être source de plaisir et est un moment d'éveil aux sens pour l'enfant : le goût, l'odorat, la vue, le toucher et l'ouïe. D'où l'importance de la qualité des plats et des aliments (choix d'aliments d'origine locale majoritairement biologiques), l'importance de proposer aux enfants des mets et des accommodements variés, bien présentés qui stimulent leur odorat. Il faut séparer les saveurs pour laisser à l'enfant le soin de découvrir les viandes et poissons d'un côté, et les légumes et féculents de l'autre. L'originalité des couleurs et la présentation des plats stimulent la vue des enfants, le toucher stimulé par le contact avec la texture des aliments et l'ouïe sollicitée par les chansons particulières chantées avant le repas et éventuellement après.

L'enfant doit toujours être accueilli dans un environnement propre et chaleureux. Le repas doit se dérouler dans le calme pour permettre ainsi une « socialisation de table » qui développe la convivialité, le savoir-vivre ou encore le partage. Le repas est un moment particulièrement important pour le chemin vers l'autonomie de l'enfant et pour développer sa motricité fine.

Au repas doit être associée la notion d'hygiène : il faut amener l'enfant à se laver les mains, à s'essuyer la bouche en fin de repas, à apprendre à se servir de ses couverts.

Les repas des enfants sont fournis par la crèche. Les repas des bébés doivent toujours être adaptés à leur âge et les biberons donnés en fonction des habitudes données par les parents. Les régimes alimentaires personnels sont respectés dans la mesure de leur compatibilité avec les contraintes collectives.

Les enfants font parfois de la cuisine et confectionnent eux-mêmes des mets qu'ils proposent au repas ou au goûter à leurs camarades. Par ailleurs ils sont en lien permanent avec le fait de cuisiner en allant voir la cuisinière travailler, deviner le plat en regardant ce qu'il y a dans le frigo, en allant au marché ou en plantant eux-mêmes des légumes au jardin.

2. L'ENFANT ET L'EXTÉRIEUR

Petit à petit, l'enfant distingue ce qui est lui et ce qui est autre, son monde s'élargit. En fonction de son évolution personnelle, « l'extérieur » peut recouvrir différentes notions. Ouvrir l'enfant vers l'extérieur, l'aider à trouver ses repères dans l'espace et le temps doit se faire dans le respect de cet environnement, en écoutant et en répondant à ses besoins de curiosité.

2.1. Moi et autrui = une communauté

2.1.1. La crèche parentale, un lieu social

La crèche parentale Les Pitchoun's est un lieu de socialisation pour l'enfant en bas âge. C'est la raison pour laquelle, ce lieu doit être appréhendé par l'enfant et les parents comme un « lieu social » distinct du cadre familial. Ce que l'on fait chez soi, on ne le fait pas forcément à la crèche et inversement. Il faut que la confrontation des pratiques (crèche/maison) ne soit pas source de conflits d'autorité, pour permettre l'épanouissement social de l'enfant. Les professionnels doivent veiller à la bonne intégration sociale de l'enfant et à équilibrer les activités collectives afin d'accorder à l'enfant des temps et des espaces où il peut se retrouver seul et au calme.

2.1.2. Construire une culture commune et riche

D'origines culturelles et sociales diverses, les adultes et enfants construisent aussi une culture commune qui ne demande qu'à être développée. De par nos histoires diverses, le monde entre dans la crèche. C'est pourquoi chaque adulte est fortement invité à interroger la culture pitchounesque et à voir en quoi la sienne peut entrer en résonance le temps d'un livre, d'un jeu, d'un repas ou d'un événement. Les enfants découvrent ainsi concrètement la différence. De même, la communauté pitchounesque est invitée à intégrer la culture du nouveau venu pour s'enrichir.

2.1.3. Respecter l'autre

L'enfant doit appréhender chacune de ses actions en fonction des conséquences qu'elle produit par ricochet. Respecter l'autre c'est tout d'abord apprendre à se respecter soi-même, et donc apprendre à se connaître. Pour apprendre le respect, il faut connaître la patience (attendre son tour) et apprendre le partage, c'est-à-dire l'échange (échange d'attention, échange de jeu, partage de l'espace), l'écoute et l'attention (respect par rapport à un animal, une plante, une action qui entraîne des ennuis ou du travail pour autrui, ou s'apparente à du gaspillage, etc.). Respecter un enfant, c'est s'interdire formellement de le taper, c'est refuser de lui qu'il tape. Nous souhaitons que chaque adulte (éducateur ou parent) soit capable d'expliquer à l'enfant qu'il y a d'autres moyens de s'exprimer que de passer par les coups, les morsures ou le fait de tirer les cheveux.

2.2. Construire l'espace et le temps

2.2.1. Les événements qui ponctuent l'année

La diversité au sein de la crèche doit être le ferment des événements que nous imaginons ensemble. Ils permettent d'ouvrir l'enfant aux champs culturels et traditionnels. Tout comme la pédagogie, le fait de fêter quelque chose doit être interrogé dans son fondement, son opportunité puis dans les moyens mis en œuvre.

Ces événements marquent une rupture dans le quotidien, une explosion festive après une période plus ou moins longue de préparation. Ils peuvent aider l'enfant à se construire une temporalité, tant avec des fêtes régulières, comme les fêtes liées aux saisons, que les fêtes de partage comme Saint-Nicolas, Épiphanie, Fin du Ramadan, Noël ou l'Aïd, la chandeleur ou le carnaval... La notion d'événement ne prendra sens pour l'enfant que s'il participe à sa préparation (en décorant la crèche, en écoutant des histoires sur le sujet...). En général, la préparation est tout aussi importante que la fête elle-même. Si une fête n'est pas pensée, préparée et rendue intelligible pour l'enfant, il est préférable de ne pas la fêter. La nature comme la mémoire d'un événement est entretenue et renforcée par la parole, la photographie, la musique, le dessin, etc...

Les traditions doivent être interrogé sans cesse pour retrouver le sens profond de ces fêtes et s'écarter de leurs travers commerciaux. En lien avec les valeurs de la crèche, d'autres fêtes s'imaginent et sont à inventer.

Les fêtes ne doivent pas être l'occasion à l'achat. Teindre et peindre de vrais œufs pour Pâques, aller couper un conifère ou décorer un feuillu aux branches nues, fabriquer des objets à s'offrir sera toujours préférable que d'acheter des œufs en chocolats emballés, un épicea de Norvège ou des cadeaux tout fait...

La fête ayant une fonction libératrice, les professionnels peuvent décider, après une période de difficultés d'organiser une fête afin de permettre à tous de se retrouver et de commencer une nouvelle période de manière sereine. Cependant, les fêtes doivent rester des événements singuliers de l'année ne pas devenir des fêtes permanentes.

Plus que d'autres, les fêtes d'anniversaires ou de départ (mises en œuvre par les familles) sont l'occasion de partager savoirs, culture et imagination avec la communauté Pitchounesque.

2.2.2. La découverte du quartier

Nous souhaitons que des sorties soient régulièrement proposées aux enfants, et ce afin de susciter chez l'enfant la prise de conscience du monde hors de la crèche ou de la famille. Il s'agit de lui rendre sensible le monde dont il fait partie. Les promenades peuvent être l'objet de « droits de suite » (herbiers, disque de bruitage, activité plastique, livres ...). Lors de telles sorties, nous souhaitons que la promenade ait des vertus hygiéniques (prendre l'air) et pédagogiques.

La géographie du quartier et de ses abords est riche : les lieux de visite ne manquent pas, que ce soit les lieux de culture et de vie (la gare, les parcs, la bibliothèque municipale de Stras - bourg, la ludothèque, les musées, les quais, les places publiques, potagers associatifs, marché etc.), les rencontres avec la crèche « le petit prince » ou les visites à la maison de l'enfance. Les sorties à l'extérieur peuvent aussi se concevoir dans l'esprit du projet social de la crèche.

3. PARENT AU SEIN D'UNE CRÈCHE PARENTALE

Créer un climat de confiance entre les professionnels et les parents nous semble le corollaire à un accueil serein de l'enfant à la crèche. Les parents doivent s'assurer que tous les moyens ont été mis en œuvre pour que les professionnels soient en mesure de comprendre, assimiler et mettre en pratique les valeurs du projet éducatif des parents. L'accueil des parents et des enfants doit permettre que chacun puisse intégrer les règles et le fonctionnement de la structure ; tout comme l'enfant, ses parents et la communauté pitchounesque ont besoin de périodes d'adaptation. En effet, la difficulté principale des parents de la crèche se cristallise en la façon de saisir leurs différents rôles : parents de l'enfant, parents de permanence, parents gestionnaires, parents employeurs.

3.1. Parent de son enfant

Les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant. Ils font le lien entre ce qui se passe à la maison et ce qui se passe à la crèche, notamment par le biais d'un cahier de vie dédié à chaque enfant. La présence d'un parent à la crèche peut être ambiguë selon le stade de développement de l'enfant. Sa présence peut être positive ou devenir problématique lorsque l'enfant réclame une attention particulière, change de comportement et d'exigence face à son parent. L'attitude à adopter en fonction des situations particulières sera discutée avec la responsable technique et sur avis des professionnels. Mais il est évident que priorité doit être donnée au bien-être de l'enfant, au plaisir du partage de moments communs au sein de la crèche. Les professionnels doivent tenir compte des désirs et souhaits de chacun en conformité avec le fonctionnement d'une structure collective.

Les parents en souffrance

Un bon accueil collectif de l'enfant (de ses pairs, des professionnels en passant par les parents) est extrêmement bénéfique pour ces parents. La crèche parentale veillera à entourer les parents d'une attention sincère et d'une écoute profonde. En permettant leur décharge plus ou moins complète et durable ou en encourageant au contraire leur plein investissement, la communauté éducative cherche à trouver une harmonie de travail et de vie avec les parents fragilisés. Le bureau, la médiation et les référents *besoins spécifiques* professionnel et parent seront particulièrement mobilisés (respect des douleurs, règle de confidentialité, aides et suggestions...).

3.2. Parents de permanence

À chaque famille correspond l'engagement pour ses parents de tenir hebdomadairement une permanence d'une demi-journée. Lorsqu'il est de permanence le parent exécute un certain nombre de tâches, réparties en fonction des besoins de la journée. Au vu de la petite taille de la structure, le parent de permanence fera preuve de souplesse quant à l'organisation de ses tâches, il fera face à l'imprévu. Il fait partie de l'effectif des adultes encadrant, et doit rester activement disponible. Ses permanences doivent permettre à l'action des professionnels d'être entièrement vouée aux enfants.

Pour se familiariser, en amont de l'arrivée de l'enfant une double-permanence avec un ancien parent est prévue. Le détail de ces tâches de permanence est développé dans une note contenue dans le livret d'accueil des Pitchoun's. Dans la mesure du possible les familles responsables de postes gestionnaires lourds seront déchargées de permanence. Le temps de permanence demande une vigilance de la part du parent puisque c'est un moment où les différents rôles du parent entrent potentiellement en conflit.

En cas de désaccord entre le parent de permanence et les professionnels, la première démarche est d'en référer à la responsable technique ou au médiateur. Il est essentiel de ne jamais exprimer un désaccord devant les enfants et de respecter le choix fait, dans un premier temps, par les professionnels. Si un choix entre en contradiction avec le présent projet éducatif, il en sera référé au bureau qui décidera de la ligne de conduite à adopter afin de rétablir l'harmonie et la continuité du discours pédagogique entre les adultes référents de la crèche.

Le respect exigé de la part des enfants engage les adultes de la crèche. Que ce soit dans ses actes et ses paroles, le parent de permanence doit porter les valeurs de la crèche, vis-à-vis des enfants, des professionnels et des autres parents.

Une double-permanence (deux parents de permanence sur les mêmes créneaux horaires) est prévue pour permettre à la responsable technique d'assurer ses tâches administratives. De la même manière, une double-permanence est prévue lors de la réunion hebdomadaire des professionnels.

3.3. Parents gestionnaires

À chaque enfant correspond aussi l'engagement pour ses parents de tenir un poste soit de « commission », soit au bureau. Chaque parent est ainsi co-responsable du bon fonctionnement et de la pérennité de la crèche. Ces postes sont attribués et détaillés dans des fiches de postes intégrées dans le livret d'accueil, certains peuvent être à la charge de deux familles si nécessaire. Ainsi : présidence, vice-présidence, trésorerie, secrétariat, médiation, gestion du personnel, recrutement des familles, élaboration des menus, animation, bricolage-sécurité, stocks, hygiène, « la crèche et l'extérieur ». En marge de ces tâches préétablies, c'est plus généralement un esprit d'entraide et un sens du collectif qui guidera l'engagement de chaque parent, en ne rechignant pas à aider l'un ou l'autre, pour le bien de tous, et même si ce n'est pas obligatoire et spécifié dans une note.

La préoccupation environnementale s'est affirmée avec les années, peut-être parallèlement à la prise de conscience du dérèglement climatique. Elle est transversale aux activités de la crèche, ainsi tant dans la consommation abusive de papier du bureau que dans les choix de nos fournisseurs, il appartient à chaque parent d'imaginer des solutions pratiques qui permettent de limiter l'empreinte écologique des Pitchoun's. Cet effort vient aussi de l'envie de limiter, autant que faire se

peut, les nuisances industrielles pouvant avoir des répercussions sur la santé des enfants, à plus ou moins long terme. (Pour exemple, actuellement des efforts particuliers sont faits pour intégrer de la nourriture biologique et de saison dans les menus, et à travers le choix de recourir le moins possible à l'eau minérale mais on peut imaginer cette préoccupation s'appliquer aux choix des matériaux lors de travaux, aux produits d'entretien, aux couches, à l'éclairage...) C'est un chemin passionnant pour les adultes de la crèche qui peuvent apporter leur inventivité et connaissances pour que toute la crèche en profite et évolue en ce sens. Il est indispensable que chacun soit associé à ces évolutions continues, qui doivent conséquemment être partagées partout.

3.4. Parents employeurs

Le fonctionnement des Pitchoun's se fonde sur la répartition des tâches selon les disponibilités de chaque parent. La fonction « employeurs » est déléguée pour la gestion quotidienne au bureau de l'association composé de 5 membres : Le/la président-e, le/la vice-président-e, le/la trésorier-e, le/la secrétaire et la gestion d personnel. Les rôles et attributions de chacun sont répartis et fixés selon des fiches de postes précises. Cependant chaque famille doit garder à l'esprit qu'elle représente tant en assemblée générale ou en conseil d'administration qu'aux yeux d'un professionnel 1/15e d'employeur. Le respect de l'autre régit tous les rapports humains au sein de la crèche, y compris là où une hiérarchie s'exerce (entre les parents "employeur" et les professionnels ou au sein des professionnels eux-mêmes).

CONCLUSION SOUS FORME DE NOTES

« Tout être humain manifeste, dès ses débuts dans la vie, une tendance à s'élever. »

« Le sentiment d'être aimé et reconnu avec ses faiblesses rend à l'individu une juste appréciation de sa propre valeur et peut transformer des ambitions individualistes en une collaboration fructueuse. »

Catherine Rager, *Introduction à la Psychologie d'Adler*, Chronique Sociale Edition, Lyon, 2005.

« Rien de ce qui concerne l'être humain – la possibilité de son perfectionnement physique et moral, la capacité de son intelligence produite et défiée, les obstacles à son grandissement, ce qu'il peut faire en faveur de la beauté du monde comme de son enlaidissement, la domination à laquelle il est soumis, la liberté pour laquelle il doit lutter -, rien de ce qui touche les hommes et les femmes ne peut passer inaperçu aux yeux de l'éducateur progressiste. »

Paulo Freire, *Pédagogie de l'autonomie*.

« L'enfant fait ses acquisitions pendant les périodes sensibles. Celles-ci pourraient se comparer à un phare qui éclaire la nature intérieure ou à un courant électrique qui produit des phénomènes actifs. C'est cette sensibilité qui permet à l'enfant de se mettre en rapport avec le monde extérieur d'une façon exceptionnellement intense ; tout est facile, alors tout est pour lui enthousiasme et vie. »

Maria Montessori, *L'enfant*.

« Maintenant, quand on rentre dans une chambre d'enfant ; ce n'est plus une chambre d'enfant, c'est un magasin de jouets. »

Fernand Raynaud, *J'ai souffert dans ma jeunesse*.

Pierre Rahbi parle souvent de l'histoire d'un colibri. Ce minuscule oiseau, devant l'incendie de la forêt, va chercher dans son bec de l'eau pour l'éteindre. Les autres animaux ne font rien et lui disent que cela ne sert à rien.

« Je sais, mais je fais ma part. » Il n'est pas paralysé par le doute.

« Mais là où il y a danger, là aussi croît ce qui sauve. »

Hölderlin

Lorsque l'enfant paraît, le cercle de famille Applaudit à grands cris.

*Son doux regard qui brille Fait briller tous les yeux,
Et les plus tristes fronts, les plus souillés peut-être, Se dérident soudain à voir l'enfant paraître, Innocent et joyeux.*

Victor Hugo

*Ma ville est le plus beau parc, sa vie pleine d'attractions,
ta ville sera ce parc
si tu en prends la décision.*

Fabulous Trobadors,
Ma ville est le plus beau park.